

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 8 décembre 2022

**Rapporteur :
Madame Forough-Léa
DADKHAH**

N° 2

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/12/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2022
(accusé de réception du 14/12/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature de la convention d'application CEA Tech 'aménagement de la zone tertiaire'

Le conseil communautaire en date du 16 juin 2022 a validé la participation de QBO au financement de la plateforme du CEA Tech Bretagne à Quimper pour les années 2022 à 2024, pour un montant de 2,1 millions d'euros (investissement et fonctionnement).

Il convient aujourd'hui de signer la convention d'application pour le financement de l'aménagement des locaux tertiaires du CEA Tech.

Les travaux visent à réaménager les locaux du premier étage de la pépinière d'entreprises (hormis les quatre bureaux déjà réaménagés), qui accueilleront les équipes du CEA Tech (membres de l'équipe cœur, personnels des plateformes (notamment TEQPA) ainsi que des thésards, des stagiaires et des personnels d'autres sites du CEA Tech qui pourront venir à Quimper pour collaborer avec les équipes locales).

L'ensemble de l'aménagement de cette plateforme est estimé à 450 000 € HT, financés de la façon suivante, conformément à la convention cadre :

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre, études, contrôle technique	80 000 €	QBO	225 000 €
Sécurité incendie	3 600 €	CD29	225 000 €
Sécurité physique	60 700 €		
Travaux	246 500 €		
Mobilier de laboratoire	48 000 €		
Serveurs	2 000 €		
Obligations réglementaires	9 200 €		
TOTAL	450 000 €	TOTAL	450 000 €

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer la convention de financement pour l'aménagement des locaux tertiaires, pour un montant de 225 000 €.